

► Agir pour l'environnement !

C'est un nouveau défi auquel s'est attaquée la Ville. D'ailleurs, elle l'a compris depuis de nombreuses années : c'est par de petits gestes quotidiens que l'on peut changer les choses ! Voitures électriques, nettoyage des rues, collecte sélective... autant d'initiatives qui permettent d'agir pour l'environnement. À chacun de s'y mettre !

► Préservons les ressources

Les 1er et 2 juin avaient lieu les "Recyclades 2006". Les nombreux visiteurs ont pu découvrir le village éco-citoyen et plus particulièrement la "maison sans gaspillage". Retour sur les réflexes à avoir pour économiser l'énergie et préserver les ressources.

Préservons les ressources

Facile à dire... et facile à faire. Il existe des gestes simples à accomplir pour économiser nos ressources naturelles.

L'eau : L'eau du robinet est potable pourquoi ne pas la boire plutôt que d'acheter l'eau en bouteilles. Cela génère des déchets et des pollutions (industrie, transport).

D'autre part, l'eau est une ressource naturelle. Il faut donc veiller à l'économiser. Pour cela, vous pouvez par exemple remplir votre évier pour faire la vaisselle au lieu de laisser couler l'eau. De même, dans votre salle de bain, vous pouvez couper l'eau pendant le brossage des dents ou le savonnage sous la douche, etc.

Enfin les chasses d'eau traditionnelles utilisent environ 13 litres d'eau. Si l'occasion se présente, optez pour les nouvelles formules à double débit.

L'électricité : Bien plus que la lumière électrique... aujourd'hui, de nombreux appareils "à brancher sur secteur" nous sont devenus indispensables : Ordinateur, électroménager, télévision, etc. Chacun devrait penser à ne pas les laisser en veille. Cela permet non seulement de réduire les factures d'électricité, mais aussi de préserver l'environnement !

D'autre part, les avancées technologiques proposent des outils moins consommateurs d'énergie : électroménager, ampoule nouvelle génération plus durable, etc.

Changeons d'habitudes !

Devenir éco-citoyen demande un peu de discipline ! Il suffit de changer peu à peu notre regard sur nos habitudes.

À l'achat

Par habitude, la plupart d'entre nous achetons des produits en portion individuelle. Il faut savoir que cela produit plus d'emballages qu'il a fallu au préalable produire (pollution) et qu'il faudra - s'ils sont recyclables et jetés dans le bon bac - traiter à nouveau pour les recycler ! Le mieux est encore de favoriser l'achat en gros (briques de jus d'orange plutôt que des briquettes, etc.).

Cela peut prendre du temps, mais pourquoi ne favoriseriez-vous pas l'achat des produits dont l'emballage est recyclable ? Pour vous guider, regarder bien les étiquettes !



Chez soi

Le premier réflexe reste le tri ! Une fois les produits achetés consommés, veillez à bien jeter les emballages dans le bon bac. En effet, la plupart de ces déchets sont recyclables : les déchets en papier/carton, plastique ou métal sont jetés dans le bac jaune et les verres dans le bac à couvercle vert clair.

Les produits d'entretien de la maison (lessives, détergents) contiennent des agents actifs et parfois nocifs. Une fois évacués avec les eaux usées, ils polluent inutilement. Il faut bien sûr modérer leur utilisation en respectant les doses prescrites et choisir, si possible, ceux d'entre eux qui polluent le moins. Pour vos déplacements quotidiens, rappelons que la marche à pied et le vélo sont non polluants... les beaux jours arrivant, pensez-y pour les courtes et moyennes distances !

► "Le recyclage, on y gagne tous"

Vingt-cinq Montrougiens ont été récompensés pour avoir trouvé les solutions du grand jeu concours "le recyclage, on y gagne tous". Les réponses aux 20 questions proposées vous permettent de mieux comprendre l'importance d'un tri de qualité. Les recyclables collectés sont ensuite réutilisés dans l'industrie. Cela permet en outre des économies d'énergies significatives !

Maîtrisez vous les consignes de tri ?

Quel déchet, dans quel bac ? Il n'est pas toujours évident de s'y retrouver ! Voici quelques rappels.

- 1.*Les déchets ménagers sont les déchets produits par les habitants (autrement dit les ménages).
2. C'est le flacon plastique de shampooing et non pas les sacs plastiques, les pots de yaourt ou les barquettes en polystyrène qu'il faut mettre dans le bac à couvercle jaune.
3. Dans le bac à verre (couvercle vert clair), c'est bien évidemment le bocal en verre qu'il faut mettre !
4. Lorsque l'on jette les déchets recyclables, il ne faut pas les mettre dans des sacs plastiques de supermarché ; ceux-ci doivent être jetés dans le bac à ordures.
5. Les grands cartons qui ne rentrent pas dans le bac jaune sont à plier et à déposer à côté du bac jaune, le jour de sa collecte, le mardi matin.
6. À Montrouge, en dehors du dépôt en déchèterie, on peut déposer son vieux réfrigérateur sur le trottoir entre le dimanche 20h et lundi 6h, jour de collecte des encombrants.
7. Les déchets toxiques tels que les pots de peinture sont à jeter à la déchèterie (rue Paul Bert)

Que deviennent vos déchets ménagers ?

Voici quelques bonnes raisons de poursuivre vos efforts !

8. Les aérosols recyclés permettent de fabriquer des cadres de vélo, des boules de pétanque ou encore des boîtes de conserve, et non pas les pellicules photo.
9. Les barquettes polystyrène ne peuvent pas être fabriquées à partir de bouteilles et flacons en plastique recyclés. Ces derniers permettent en revanche de réaliser des tee-shirts, des tuyaux de canalisations ou du rembourrage de couette.



Que des gagnants du recyclage ! Les 25 lauréats du grand jeu concours reçus à l'Hôtel de Ville pour retirer leurs lots.

10. Le verre est recyclable à l'infini. Il est donc très important de le jeter dans le bac à couvercle vert.
11. Une brique de lait vide est faite de plastique, de carton et d'aluminium. Uniquement des matières recyclables !
12. En centre de tri, on sépare les contenants en acier et en aluminium par aimantation.
13. Les déchets putrescibles sont biodégradables.
14. À Montrouge après avoir été collectées, les ordures ménagères (bac à couvercle vert foncé) sont incinérées.
15. Les piles usées ne se jettent ni dans le bac à ordures ménagères, ni dans les bacs pour déchets recyclables. Elles doivent être collectées dans des contenants spéciaux (déchèterie).

Veillez-vous à limiter les déchets ménagers ?

Depuis quelques années, nous avons considérablement augmenté la production de déchets, notamment d'em-

ballages. Heureusement, la plupart d'entre eux sont recyclables. Pour cela pensez à les jeter dans le bon bac !

16. De 1940 à 2000 en France, le volume de nos poubelles a été multiplié par 2.
17. Actuellement chaque français produit en moyenne par an 400 à 450 kg de déchets.
18. Une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 800 kg de pétrole brut.
19. Une tonne de papier carton recyclée permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.
20. Une tonne d'acier recyclée permet d'économiser 1,5 tonne de minerais de fer.

**Les numéros correspondent à ceux des questions du concours.*

Plus d'info au 01 46 12 74 64. ■

► Des travaux pour améliorer le quotidien

Voici un tour d'horizon des travaux effectués ou entamés depuis le printemps et ceux à venir durant la trêve estivale. Trottoirs, éclairage... jardinage, ils prennent les formes les plus variées. Quant aux chantiers dans les bâtiments, les grandes vacances sont toujours propices à l'intensification des travaux dans et proches des écoles, gymnases, crèches, etc.

► Des chantiers qui prennent forme

Les gros chantiers annoncés dans notre précédente édition progressent. Gymnase Maurice Arnoux, espace multi-accueil et pelouse du stade Jean Lezer feront aussi l'actualité estivale de Montrouge.

Piscine municipale : un chantier complexe

Malgré le choix d'une société spécialisée dans ce type de réhabilitation, le chantier de la piscine connaît un certain retard inhérent à toute réhabilitation lourde. En outre, la renoncement du corps de plomberie titulaire du marché n'a fait qu'accentuer les difficultés. L'équipement ne sera pas donc pas livré à la rentrée.

La Maison des associations prête



La réhabilitation s'achève. La pose du mur rideau prévu dans le projet initial se termine. La livraison de ces locaux rénovés et mis aux "normes sécurité incendie" s'effectuera durant l'été afin que les associations s'y installent pour les activités 2006/2007.

Le gymnase Maurice Arnoux renaît

Le chantier de réhabilitation se poursuit. La réfection de la salle multisports qui sert essentiellement au basket s'effectuera bien durant l'été : Le sol plastique sera remplacé par du sol sportif, les faux-plafonds changés et les peintures rafraîchies pour la rentrée. Le sous-sol sera refait afin de réaménager un véritable DOJO avec 4 tatamis, un central et trois d'entraînement, une salle de gymnastique dotée de tous les agrés et de créer une salle de boxe. Concrètement, l'activité musculation sera déplacée provisoirement dans le sous-sol qui sera utilisé car le cloisonnement et l'aménagement sont faits tandis que les travaux se poursuivront en rez-de-chaussée.

Au Stade Jean Lezer

La pelouse synthétique du stade Jean Lezer devrait être changée durant l'été pour ne pas perturber l'équipe locale. Le gazon synthétique sera de même type que celui du stade Maurice Arnoux.

Petite enfance

Les travaux d'aménagement de l'espace multi-accueil situé dans la ZAC Messier avancent bien. Les menuiseries extérieures sont posées. A l'intérieur, cloisonnement, faux-plafonds, électricité, menuiseries, peinture sont en cours. Ajoutons que les petits pourront s'amuser à l'air libre sur une aire de jeux composée de trois structures à ressorts. Ces

travaux dont le montant s'élève à plus de 400 000 € HT se poursuivront jusqu'à la rentrée avec une ouverture programmée pour la fin d'année, octobre probablement.

Dans la crèche Carvès, les sols, l'éclairage et les peintures du sas et du hall d'entrée seront refaits.

Les travaux très attendus sur le réseau de chauffage du jardin d'enfants Renaudel seront effectués en juillet-août.

Adapter les équipements

Des travaux de réfection d'étanchéité sont programmés au gymnase Renaudel, dans les vestiaires football du stade Maurice Arnoux ainsi qu'au niveau des logements au-dessus du garage.

Des travaux de raccordement au gaz en remplacement du fuel tant pour des raisons d'économie, de sécurité, de propreté et de praticité seront effectués dans les prochains mois à l'Hôtel de Ville et à l'Institut Médico-Pédagogique.

Ateliers municipaux

Les agents des ateliers municipaux emménageront à la fin de l'été dans leurs nouveaux locaux. Des améliorations acoustiques auront été réalisées : doublage, machines plus silencieuses. Les émanations diverses comme la sciure seront réduites grâce à l'utilisation d'un système mobile d'aspiration des poussières. Ces efforts contribuent certes à l'amélioration des conditions de travail des agents, mais aussi à celles du cadre de vie des riverains. ■

► Du travail estival dans les écoles

Comme chaque été, les travaux dans les locaux scolaires vont se succéder. La maternelle Maurice Arnoux occupe le devant de la scène, mais beaucoup d'autres vont connaître de petits rafraîchissements pour la rentrée.

Maternelle Maurice Arnoux

Son extension figure parmi les travaux les plus marquants de l'été dans les écoles. La hausse des effectifs scolaires, notamment dans les deux prochaines années, conduit la Ville à ajouter trois modules hexagonaux supplémentaires : l'un affecté au centre de loisirs, le 2ème à une classe dès la rentrée 2006 et enfin le 3ème en vue de la rentrée 2007. Des anticipations bien utiles.

Maternelle Haut-Mesnil

Les sols plastiques seront changés. L'emménagement dans les locaux neufs

à savoir les quatre niveaux dotés de deux salles polyvalentes et de quatre salles de classe sera effectué pour la rentrée. Les trottoirs seront refaits devant l'école maternelle de la rue Arthur Auger.

Elémentaire Queneau

Une 1ère phase de changement de menuiseries extérieures de l'école (côtés avenue Henri Ginoux et Amaury Duval) est prévue durant l'été. La salle de peinture sera réaménagée en salle de classe pour la maternelle Duval. Un nouveau local à vocation artistique sera bien sûr aménagé au sous-sol de l'établissement.

Elémentaire Buffalo

Une rampe maçonnée destinée à l'accueil des personnes handicapées sera aménagée. Une salle de classe adaptée est prévue à partir de l'espace RASED (qui sera désormais à l'étage) et de la réserve du bureau du directeur.

Elémentaires Renaudel

La cour des écoles Renaudel A et B sera refaite en juillet. De la résine sera posée au pied des arbres dans la plupart des écoles durant l'été – et place du général Leclerc. ■

► Embellir le quotidien

En complément de notre dossier central (lire aussi page 23), découvrez les chantiers cours dans nos espaces verts.



Un fleurissement plus spectaculaire

Le service des parcs et jardins a multiplié par deux les massifs dans tout Montrouge, et a aussi installé 150 jardinières sur barrières à tous les carrefours de la rue Gabriel Péri, avenue Jean Jaurès à hauteur du square de Etats-Unis et à l'angle des rues Barbès et François Ory. Elles sont garnies selon les cas de géraniums, pétunias, bégonias, ageratums, sauges et autres verveines. A l'angle de la rue Arthur Auger et de l'avenue Jean Jaurès, la Ville a refait au printemps le massif de fleurs légère-

ment en retrait de l'arbre remarquable planté par le Département : des arbustes, des rosiers, des bambous, des plantes vivaces et une partie engazonnée complètent l'ensemble.

Trois "Chamaerops" (des palmiers comme sur le terre-plein central de la N20) ont été disposés à l'entrée de la ZAC du Nord, à deux pas du carrousel gourmand de la rue Théophile Gautier. Deux autres palmiers géants sont prévus à l'entrée de la ville avenue Aristide Briand cette fois.

Ce service change, met aux normes ou étend les structures de jeux dans les squares, et crèches de la commune dès

que l'occasion se présente : une aire de jeux sera créée en août dans le jardin d'enfants au 105, avenue Henri Ginoux.

Des squares d'angle

Le jardin prévu à l'angle des rues Floquet et Victor Basch s'achève. Reste à poser dans les semaines qui viennent la clôture et les structures de jeux. Un square d'environ 400 m² qui comportera deux entrées.

Dans le square Danton, une aire de jeux, une sculpture, un mélange de plantes vivaces et de graminées seront créés lors du chantier prévu d'ici la fin de l'année. ■

► Dans la rue

En matière de voirie, la sécurité de nos concitoyens passe en sous-sol par la réhabilitation des canalisations et en surface par la réfection des trottoirs et chaussées, l'aménagement de ralentisseurs et passages surélevés et enfin l'amélioration de l'éclairage.



Chaussée et trottoirs refaits rue Guillot

Des efforts pour nettoyer en silence

L'étude effectuée de mai 2005 à février 2006 concernant le bruit des machines de nettoyage des rues a permis, par le calfeutrage, le bridage des moteurs, l'emploi de balais moins bruyants, de nettes améliorations. Une balayeuse-laveuse du 3ème millénaire circule déjà dans nos rues et réduit les nuisances. Des tests permettront d'aller au-delà.

La nouvelle esplanade

L'aménagement de l'espace entre l'Hôtel de Ville et le nouveau centre administratif tant en voirie qu'en espaces verts n'attend plus que le dallage de la place. Parmi les aménagements réalisés, deux places handicapés ainsi que deux zones deux-roues ont été créées. Quand le chantier sera terminé, l'accès à la rue Edmond Champeaud reprendra en journée et, passé 20h, seuls les riverains y accéderont via à un digicode.

Métro : les travaux préliminaires commencent

Les travaux de prolongement de la ligne 4 de la Porte d'Orléans à Montrouge viennent de débuter et dureront environ quatre mois soit au-delà de la rentrée. Situés au niveau de la place de la Libération à l'angle de la rue Gabriel Péri et de l'avenue de la République, ils rendront la circulation plus difficile en raison notamment d'ouverture de tranchées sur la chaussée pour le dévoiement des réseaux France Télécom.

Un éclairage approprié

Seulement 3 candélabres sur 100 testés seront remplacés suite aux multiples contrôles de conformité effectués dans diverses rues de Montrouge. Ceux, en bois, de l'avenue Emile Boutroux seront remplacés par des mats coniques en acier. L'éclairage a été renforcé en avril avenue de Verdun et rue Molière (entre la rue Hyppolite Mulin et la Villa Henriette). Dans le 1er cas, un éclairage piétonnier côté impair est déjà apprécié. Les candélabres en acier de la rue Molière ont été remplacés par des modèles en fonte de style ancien du plus bel effet.

L'assainissement et les trottoirs

Des travaux de voirie s'effectuent chaque jour dans toute la Ville, en voilà un aperçu :



Rue Auber : Chaussée et trottoirs refaits.

- Rue de la Vanne et la rue Thalheimer : La réhabilitation des réseaux d'assainissement et la réfection des trottoirs côté pair ont été effectués. Les barrières de Police posées dans le cadre du plan Vigipirate ont été remplacées par des barrières fixes plus esthétiques.
- Rue Jules Guesde : Outre l'assainissement et la réfection des trottoirs effectués en début d'année, le ralentisseur à deux pas de la cité scolaire et du square Renaudel, a été remplacé par un passage surélevé - idem sur ce point de l'autre côté du square rue Roger Salengro.
- Rue Boileau : La réhabilitation du réseau d'assainissement et des trottoirs se poursuivront finalement jusqu'en août.
- Rue Victor Hugo : Les travaux d'assainissement, le changement de l'éclairage public et la réfection des trottoirs doivent s'achever bientôt.
- Rue Danton : La voirie et le réseau d'assainissement de la rue côté Barbès seront revus au dernier trimestre 2006. Dans le secteur, le trottoir de la rue Barbès avait été refait en début d'année.
- Rue Auber : La réfection des trottoirs et de la chaussée entre les rues Racine et Boileau sera réalisée d'ici la rentrée.
- Les branchements d'eau, en plomb, seront remplacés au cours du 3ème trimestre dans les rues Emile Boutroux, du Fort, Cité Rondelet, Lafontaine, etc.
- Pour plus de sécurité et d'esthétisme, un certain nombre de réseaux seront enfouis dans les mois prochains : dans la Villa République d'ici juillet (EDF) et en fin d'année Cité Rondelet (EDF, France Telecom et le câble).
- Les horodateurs demandés par les riverains de l'avenue Aristide Briand seront

finale-ment posés en juin pour limiter le stationnement des véhicules-ventouses. Autour du marché de la Marne, le stationnement sera aussi payant pour des raisons similaires.

La sécurité comme leitmotiv

Un passage surélevé à l'angle Molière-Fénelon a été créé afin de sécuriser ce car-

refour situé près des jardins Messier. Le carrefour à feux tricolores rue du Colonel Gillon – Boulevard Romain Rolland a été mis aux normes et une traversée protégée créée pour les piétons. Les trottoirs de la rue Victor Basch au niveau de l'immeuble neuf entre la rue Chaintron et l'avenue Léon Gambetta, ayant été refaits en février, la rue a été remise en double sens. Des passages piétons surélevés rempla-

cent désormais les ralentisseurs des rues Roger Salengro et Jules Guesde. Le carrefour des rues Edgar Quinet et Delerue a aussi été doté de passages surélevés. Pour les écoliers notamment, plusieurs aménagements seront réalisés : un ralentisseur rue Bouzerait d'ici juillet, un carrefour surélevé au croisement des rues Victor Basch et Charles Floquet afin de sécuriser l'approche des écoles Buffalo en septembre. ■

► Le Conservatoire intercommunal Raoul Pugno inauguré

Le Maire de Montrouge a procédé le 22 mars à l'inauguration du Conservatoire – rénové - de musique et de danse qui, par la même occasion, devient intercommunal et prend l'appellation de Raoul Pugno, musicien montrougien talentueux du début du XX^e siècle.

De réhabilitations...

Les travaux ont duré du 1er novembre 2003 au 1er février 2005, date de réouverture de l'équipement. La Municipalité avait fait le choix d'une inauguration une fois la totalité du mobilier remplacé en février mars 2006 : bureaux, fauteuil et chaises visiteurs, bibliothèque, tables et chaises de la salle des professeurs, 70 tables simples et doubles réparties dans les 4 salles de formation musicale et dans les salles de cours, 14 armoires de rangement soit 1 dans chaque salle de cours, 25 tables 1/4 de rond pour l'éveil musical, 5 bancs et 1 armoire de rangement pour la salle de danse et 80 chaises d'orchestre. Le coût total s'est élevé à environ 3 180 000 € TTC.

La réhabilitation consistait en une réfection complète des locaux tous corps d'états :

- "cloisons acoustiques" repérables car implantées de biais par rapport aux façades
- remplacement des menuiseries extérieures en bois par du PVC
- création d'un ascenseur afin de garantir l'accessibilité de l'ensemble des locaux aux personnes à mobilité réduite



- réfection du parquet existant côté aile Racine, réalisation d'un parquet neuf sur lambourdes côté aile Boileau
- dépose du faux plafond de la salle du 2^e étage pour retrouver le volume sous charpente de la grande salle
- réseau de chauffage
- modification des accès au conservatoire (anciennement au 6 rue Racine) dorénavant depuis le square La Fontaine pour rentrer dans un grand hall distribuant l'accueil, bureau directrice et les moyens d'accès aux étages ainsi que deux blocs sanitaires. À noter que le "guichet" est accessible aux personnes en fauteuil.
- Réalisation des sols du hall d'entrée et de l'escalier de secours côté est ainsi que de la salle de percussion en béton ciré.

... en créations

Deux salles de danse de 85 m² chacune dotées de leur vestiaire propre ont aussi été créées. Un plancher et un tapis de danse amortissant spécifiques ont été posés.

Les locaux sont composés d'1 salle de percussion, de 2 salles de danse, de 10 salles d'instrument, de 4 salles de formation musicale, d'1 éveil & chorale, d'1 musicothèque, d'1 salle "studio", d'1 salle de 106 m² pour les groupes au premier étage, d'1 vestiaire répétition, d'1 salle de répétition attenante de 147 m² avec une hauteur sous plafond de 4m environ avec charpente apparente soit 23 salles d'enseignement artistique, d'1 salle des professeurs, d'1 bureau pour la directrice, d'1 secrétariat avec guichet à 80 cm de hauteur accessible handicapé.

Quant à la construction de la salle de percussion, elle a nécessité au préalable une consolidation des carrières par piliers maçonnés effectuée à environ 20m sous le niveau du terrain naturel. Le cloisonnement intérieur désolidarisé de l'enveloppe extérieure contribue à un affaiblissement acoustique maximal. Le faux plafond est par ailleurs spécialement incliné dans cette salle. Il va de soi que l'ensemble des locaux a été repeint. ■